

<p style="text-align: center;"><b>Rapport de la sous-commission des comptes 2007</b> <b>Dicastère des Affaires culturelles, de la Santé, des Sports et de la Jeunesse - M. Jean-Pierre Veya</b></p>
---

### **Composition de la sous-commission**

Madame Annie Clerc-Birambeau (PS), rapporteuse  
Monsieur Marc Schafroth (UDC)  
Monsieur Philippe Lagger (Verts)

La sous-commission s'est réunie vendredi 7 mars 2008 de 13h30 à 17h30.

### **Les personnes rencontrées :**

Monsieur Jean-Pierre Veya, conseiller communal, chef du dicastère des Affaires culturelles, de la Santé, des Sports et de la Jeunesse.

#### Musées du « Parc » et Institutions zoologiques

Madame Francine Evéquo, directrice des institutions muséales  
Madame Nicole Bosshart, directrice adjointe, Musée international d'horlogerie  
Madame Sylviane Musy, conservatrice du Musée d'histoire  
Madame Lada Umstätter, conservatrice du Musée des beaux-arts  
Monsieur Arnaud Maeder, directeur des Institutions zoologiques  
Monsieur Ludwig Oechslin, conservateur du Musée international d'horlogerie  
Monsieur Jean-Michel Piguet, conservateur du Musée international d'horlogerie

#### Service des sports

Monsieur Daniel Piller, chef du Service des sports  
Monsieur Alexandre Houlmann, chef adjoint du Service des sports

#### Service de la jeunesse

M. Alexandre Bédard, chef du Service de la jeunesse

#### Affaires culturelles

Madame Daniela Agustoni-Steiner  
Excusée pour cause de maladie

#### Bibliothèques

M. Jacques-André Humair, directeur des bibliothèques

### **En préambule**

Le Conseiller communal demande expressément aux membres de la sous-commission financière de se concentrer sur les comptes et non sur les réorganisations des services, compte tenu du peu de temps à disposition et propose de prévoir une séance supplémentaire pour revenir sur ces

questions. Au vu des questions que nous avons à poser, la sous commission regrette cette situation et a accepté une rencontre extraordinaire. Elle a été fixée au lundi 5 mai 2008.

De plus, il nous rend attentifs aux écritures de bouclage décidées par le Conseil communal dans une logique d'assainissement du bilan en amortissant plus vite des dépenses qui étaient étalées dans le temps.

Il ressort aussi de manière systématique dans les comptes 2007, les autres sources de financement qui permettent de remplir des tâches comme par exemple certaines acquisitions que n'assument plus le budget courant.

## **1. Secteur musées**

### **511 Musée d'histoire naturelle - MHNC**

Nouvellement arrivé, Monsieur A. Maeder a désiré prendre le temps pour analyser les besoins et réajuster les dépenses et ce, aussi en fonction des 3 entités qui lui ont été confiées. Il y a des éléments à revoir dans l'imputation des charges comme par exemple l'absence de frais dans le compte 3147500. Ils ont été imputés dans les comptes du Bois du Petit Château.

Les réflexions du conservateur et des commissaires seront prises en compte, ainsi que les remarques faites par Madame S. Aeschlimann qui, à chaque changement de responsable, fait un contrôle du service et propose un certain nombre de modifications. Elles apparaîtront lors de l'élaboration du prochain budget.

Le poste de conservateur à 80% s'avère insuffisant pour assumer la charge complète qui lui est attachée. La sous-commission financière demande que le Conseil communal entende cette remarque.

Le Fonds Albert Monard, alimenté par les dons relevés dans la grenouille qui est à l'entrée du musée (dons qui ont considérablement baissé depuis que le musée est devenu payant), permet d'acquérir des livres, des films, d'effectuer des travaux de taxidermie, etc.

La prochaine exposition mettra en lien les 3 entités. Elle s'adressera aux enfants qui, ainsi, feront venir leurs parents.

### **733 Parc zoologique et Vivarium**

Les commissaires demandent que les comptes liés au Parc zoologique et Vivarium puissent être dans le même chapitre que ceux du MHNC. Ce sera

vraisemblablement chose faite quand le tout sera budgété à travers le concept du Naturama.

Pour la petite anecdote, le week-end de réouverture du Vivarium a connu un record d'affluence, plus de 1500 personnes sont venues « contrôler » si les pensionnaires avaient bien tous réintégré leur terrarium.

### **512 Musée d'histoire – MH**

L'écart observé au niveau des charges du personnel provient d'une erreur d'évaluation du temps de travail des vacataires, remarquée après le budget 2007. Cette erreur a été corrigée sur le budget 2008.

Les comptes par rapport au budget sont bons mais la situation devient difficile pour remplir son rôle d'animation et de mise en valeur de la mémoire patrimoniale en lien avec le présent.

3187700 : le dépassement est dû à l'achat de socles pour les expositions. Ces objets seront réutilisables.

### **513 Musée international d'horlogerie – MIH**

3110800 et 4391300 : Cette année apparaissent dans les comptes, les ressources comme par exemple celles de la Fondation Maurice Favre (FMF) qui ont permis de financer des acquisitions pour CHF 108'568.--.

3183100 et 4393100 : Même remarque concernant le soutien par des financements externes de la manifestation liée au Prix Gaïa.

Cette lecture dans les comptes donne plus de transparence et de visibilité quant aux apports financiers externes. Elle permet d'apprécier le travail de recherche de fonds privés.

La directrice adjointe fait remarquer que le montant de l'assurance de choses s'élevant à CHF 25'265.-- est le même pour le MIH et pour le MBA. La valeur des collections assurées est-elle identique ? La Ville paye une prime globale pour l'ensemble des services. Cette somme est ensuite imputée dans les différents services en fonction de la valeur de ce qui est assuré.

### **514 Musée des Beaux-Arts**

3101500 : Le Conseiller communal rappelle que le dépassement du budget correspond à la prise en charge du dépassement du coût du catalogue (voir rapport à la sous-commission financière du 19 juillet 2007). La somme de CHF 106'000.-- a été financée pour CHF 61'208.15 par l'article 95 du Conseil communal, par CHF 22'500.-- provenant de la deuxième tranche de la subvention de l'Etat et CHF 7'000.--

supplémentaire payé par la SAMBA (Société des amis du Musée des beaux-Arts), on retrouve ces CHF 29'500.-- dans le compte 4691300.

De plus, comme promis à la commission du MBA, des économies ont également été faites au niveau du poste 3150600 pour CHF 4'273.90 et au niveau du poste 3150700 pour CHF 1'780.63. Le solde de CHF 9'237.32 sera couvert par les recettes futures du catalogue.

Le poste exposition 3187700 a bénéficié de deux articles 95 du Conseil communal, ceci en lien avec les frais de transport liés aux deux donations importantes, celle d'œuvres de Jules Kilcher et celle liée au don des œuvres de la collection privée d'Olivier Mosset. Il faut d'ailleurs noter que cette donation impressionne les visiteurs qui demandent à la voir.

La conservatrice souligne que la parution du catalogue permet la mise en valeur de la richesse de la collection loin à la ronde, puisque celui-ci se retrouve dans un grand nombre de librairies de musées. Les demandes de prêt augmentent.

Sous le compte 3189300 la même somme CHF 9'987.75 est inscrite dans les comptes des 3 musées du parc, cela correspond aux honoraires du mandat confié à Itéral Management, réparti pour 1/3 entre les 3 musées.

La conservatrice parle aussi de ce qu'elle ne peut pas faire dans son 80%. Depuis son arrivée, elle travaille à 150%, n'a pas eu le temps de faire ce pour quoi elle a été en partie embauchée, c'est-à-dire conserver. De nouveau le responsable du dicastère rappelle que le Conseil communal entend, a identifié le problème. Cette question sera revue dans le cadre de la réorganisation des musées du parc. Les trois commissaires souhaitent qu'une analyse de cette surcharge puisse être entreprise.

Nous n'avons pas entendu Mme F. Evéquoz présente à cette rencontre. Le Conseil communal a confié à Mme F. Evéquoz le projet de réorganisation des institutions muséales. Il n'est pas question pour le moment qu'elle reprenne un pourcentage d'activités administratives des musées.

## **2. Secteur des sports**

### **520 Service des sports**

Tous les comptes sont conformes au budget. Les recommandations proposées par Madame S. Aeschliman lors de son dernier contrôle ont été intégrées. Elles portaient principalement sur la ventilation de certaines charges. Si cela rend plus transparent les comptes, il est parfois difficile de budgéter certaines dépenses comme par exemple l'achat de 20 tapis et donc de les ventiler dans le bon compte.

4291100 : Cette recette correspond à un remboursement d'assurance qui ne s'inscrit plus en diminution de la charge.

Un commissaire demande des explications concernant le tableau détaillé des subventions sportives accordées compte 3657700.

Au niveau du FCC il y a 2 entités juridiques, le FCC S.A., à qui le Conseil communal achète 5 abonnements de saison (CHF 5'000.--), et le FCC Association, à qui est versée la subvention aux juniors. Ce qui n'est pas le cas au HCC, qui comptabilise en une ligne les subventions (CHF 40'000.--) et les 5 puck d'or pour CHF 7'500.--.

Concernant le Park N'sun, un loyer démesuré avait été signé, il y a quelques années, par le Service de l'hygiène. Le loyer était en partie payé par les service des sports et le Park N'sun qui ne pouvait assumer une telle charge. Il a été cassé et réfléchi en fonction de la qualité des locaux (abattoirs) et de ce que l'association pouvait mettre. Le Conseil communal a été d'accord d'abandonner une partie de l'arriéré si le loyer était payé régulièrement et si du financement externe était trouvé pour payer le solde de la dette, ce qui a été fait. Cela a permis aux jeunes de se réinvestir dans ce projet et de créer une belle dynamique autour de ce Park N'sun.

## **521 Terrains de jeux – halles de gymnastique**

Le total des revenus plus élevés en 2006 s'explique par l'effet de rattrapage qu'il y avait eu au moment de l'augmentation des tarifs. La deuxième phase de l'augmentation du prix des locations n'a pas été faite, compte tenu que les prestations en nature sont plus systématiquement facturées aux associations et que beaucoup de ces associations sont à la limite de leurs potentiels de ressources. Le service n'entre pas en discussion pour une demande de gratuité.

## **522 Exploitation de la piscine**

La faiblesse des entrées est due au temps, le pire été en terme d'entrées depuis 1954. Pour rappel, les recettes budgétées sont lissées sur 10 ans.

## **523 Exploitation de la patinoire**

Le déséquilibre entre les comptes et le budget est dû au gros amortissement complémentaire de CHF 1'742'422.43, qui concerne les travaux de réfection de la patinoire et l'achat des compresseurs.

4341000 : le montant des entrées sur les 2 dernières années s'élève plutôt autour des CHF 40'000.-- que des CHF 60'000.-- budgétées. Estimation à revoir pour le prochain budget.

## **524 Centre des Arêtes**

Le restaurant ne trouve pas de repeneur. Une étude est en cours pour réfléchir à une autre affectation.

## **3. Secteur de la jeunesse**

### **530 Centre d'animation et de rencontre**

Le nouveau service de la jeunesse est en fonction depuis le 1er février 2008 et comptablement il le sera depuis le 1er janvier 2008. Il n'y aura plus qu'un seul compte.

Après le départ à la retraite du chef de service, un poste d'animateur responsable a été mis au concours. Monsieur Dino Belometti est entré en fonction le 1er mars 2008 à 100%. Sa fonction a été redéfinie et comprendra 50% d'animation sur le terrain. Suite à la démission d'une animatrice pour un poste à 75%, celui-ci sera remplacé à 60% au 1er avril 2008, les 15% restant vont en augmentation du taux de travail d'un autre collaborateur. Ainsi au 1er avril 2008, il y aura une nouvelle équipe. Les 315% de postes ont été maintenus.

3117500 achat d'un véhicule : la multiplication des activités hors les murs nécessite l'utilisation d'un véhicule pour le transport du matériel. Jusqu'à présent un animateur possédant un petit bus mettait le sien à disposition moyennant défraiement. Quand il a décidé de se séparer de son bus, et après des recherches infructueuses auprès d'autres services, le conseil communal a accordé un article 95, afin d'acquérir ce véhicule d'occasion.

### **540 Délégué à la jeunesse**

Dans le cadre des actions préventives autour de la santé, une grosse campagne d'information auprès des tenanciers sur le respect des règlements en matière de vente d'alcool va démarrer.

Un nouveau prestataire sert les repas au repas de l'écolier. Au bout des 6 mois du contrat, un bilan sera fait. Le prestataire actuel fait les démarches pour obtenir le label « fourchette verte ».

### **115 Parlement des jeunes**

3659200 : ce montant inscrit sous la rubrique « Conseils des élèves » est en réalité géré par l'école secondaire. Les commissaires demandent à être informés sur l'utilisation de ce montant.

#### **4. Secrétariat des affaires culturelles**

Madame Daniela Agustoni-Steiner étant malade, Monsieur Veya répond à nos questions. La collaboration est excellente tant en terme de compétences humaines que professionnelles.

3142400 Entretien des bâtiments : le Conseil communal a accordé deux crédits article 95 ; l'un concerne la rénovation des locaux du Club 44, et l'autre représente une participation de la Ville, en tant que copropriétaire du complexe, à la rénovation des orgues de L'Heure bleue.

Concernant la billetterie, M. J.-P. Veya nous explique qu'on facture une somme forfaitaire sur chaque billet, qui est refacturée majorée à l'organisateur obligé de passer par la billetterie et le système informatique Rodrigue. Mais cela ne couvre pas tous les frais.

Les heures d'ouverture sont appréciées. Les cartes journalières CFF achetées par la Ville sont vendues à la Billetterie.

3117300 Matériel archives communales : il s'agit de matériel usuel pour l'entretien et la désacidification.

Le lancinant problème de l'archivage des documents est réévoqué. Poste à 10%, il faudrait en réalité 3 à 4 postes à 100%. L'Etat prend conscience de la responsabilité des collectivités publiques face à la mémoire collective que représentent ces archives. Il sera, il est, indispensable de renforcer ce secteur.

Agora : Pour 2008 les organisateurs du festival La Plage des Six Pompes ont sollicité une augmentation de CHF 5'000.-- de la subvention ordinaire et une aide de CHF 15'000.-- pour leur 15ème anniversaire. Le conseil communal est entré en matière.

En lien avec les manifestations locales qui utiliseraient la Place du Marché avec des « tentes non standard », le Conseil communal a décidé de faire des ancrages rectangulaires pour les tentes standard (déjà prévus) et les ancrages nécessaires pour les 2 tentes qui utilisent régulièrement la place, celle de Cirqu'alors et celle d'Eté T'Chaux et ce, sous réserve que les utilisateurs les mettent à disposition à d'autres utilisateurs éventuels à des tarifs préférentiels.

Les détails des subventions accordées sont annexés au rapport.

## **5. Bibliothèques**

### **501 Bibliothèque de la ville**

Il est relevé le manque de personnes pour gérer plus spécifiquement les fonds spéciaux et audiovisuels alors qu'on reconnaît à la BV sa grande compétence.

Les qualifications scientifiques des collaborateurs et collaboratrices sont trop diluées dans d'autres activités.

4363300 correspond au salaire de la personne qui s'occupe de la numérisation des archives sonores du Club 44 payée par la Loterie romande.

Le compte 4291100 représente des recettes perçues pour la sauvegarde du Fonds Suchard à mettre en balance avec le compte acquisitions.

4366400 : le montant concerne le remboursement de l'assurance suite à un dégât d'eau qui a touché des fonds qui ont dû être désacidifiés. Cette procédure stabilise le document et stoppe le processus de dégradation.

### **502 Bibliothèque des jeunes**

Mise en place du fonds DVD. La Loterie romande a versé CHF 20'000.-- pour créer et acheter la collection de DVD. Une demande complémentaire sera faite pour compléter l'offre. Celle-ci rencontre un grand succès, elle a préalablement nécessité un gros travail de sélection et de filtre.

En projet pour l'année prochaine, la création d'un film d'animation en collaboration avec l'école d'Art pour accueillir les jeunes lorsqu'ils viennent découvrir les lieux avec leur classe.

Le site Internet est aussi une carte de visite mais celui de la BV n'est plus assez attractif. Il dépend du site de la Ville qui est conçu comme un site administratif et, ce qui est acceptable pour un grand nombre de services, l'est moins pour des services comme la BV ou les musées qui veulent mettre en valeur leurs collections. C'est un secteur à renforcer puisqu'on a des atouts à faire valoir.

Quelques mots sont échangés quant à la motion au Grand Conseil concernant la création d'une bibliothèque cantonale sur 2 sites. La demande de toilettage de la loi (1981) entraînerait la mise à plat d'un certain nombre de choses, inciterait à donner plus de valeur au patrimoine, ce qui induirait une possibilité d'avoir plus d'aides pour l'institution chaux-de-fonnière. Il faut créer un groupe de travail pour réfléchir sur la nouvelle loi.

Les commissaires remercient les chefs de service pour leurs explications et réponses. Ils remercient aussi l'ensemble des collaborateurs pour le sérieux de leur engagement, leur volonté reconnus d'améliorer la maîtrise des coûts et les prestations de qualité fournies à l'ensemble des habitants de la Ville.

La rapporteuse  
Annie Clerc-Birambeau

Annexes : Tableaux détaillés des subventions

**Comptes 2007 – Détail subventions 500 Affaires culturelles**

Sont indiquées les subventions de plus de CHF 5'000.—

Compte 365 1400 Fanfares et orchestres	
Fanfare de la Croix Bleue	SFr. 5'400.00
Assoc. des Amis de la musique (Les Cadets)	SFr. 7'380.00
Musique La Persévérante	SFr. 6'930.00
Les Armes Réunies	SFr. 9'270.00
Orchestre de chambre CdF	SFr. 9'000.00
Concert CdF OCN-OSN	SFr. 5'000.00
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 7'800.00
<b>Total :</b>	<b>SFr. 50'780.00</b>

Compte 365 1600 Activités théâtrales	
Association KA (Bikini Test)	SFr. 98'000.00
Théâtre ABC	SFr. 116'000.00
T.P.R.	SFr. 495'000.00
Heure bleue, y compris bâtiment	SFr. 845'000.00
Festival Antilope	SFr. 20'000.00
Objet Fax - création	SFr. 5'000.00
<b>Total :</b>	<b>SFr. 1'579'000.00</b>

<b>Compte 365 2210 Autres activités culturelles</b>	
Association Agathe - création	SFr. 6'000.00
CMC	SFr. 7'500.00
Association KA (Bikini test), 15ème anniversaire	SFr. 10'000.00
La Poudrière, festival de marionnettes	SFr. 8'000.00
Corodis	SFr. 5'000.00
Les lendemains qui chantent - création	SFr. 6'000.00
Les batteurs de pavés - création	SFr. 5'000.00
D. Bourquin - création	SFr. 5'000.00
NEC	SFr. 20'000.00
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 57'000.00
<b>Total :</b>	<b>SFr. 129'500.00</b>

<b>Compte 365 2310 Manifestations locales</b>	
Association Cirq'Alors	SFr. 6'000.00
Association Agora (La Plage)	SFr. 45'000.00
Comité du 1er août	SFr. 5'000.00
Braderie, soutien exceptionnel	SFr. 15'000.00
La Lanterne magique	SFr. 6'000.00
ABC, 40ème anniversaire	SFr. 10'000.00
Fête de mai (déficit)	SFr. 26'629.95
Divers (moins de CHF 5'000.--)	SFr. 41'273.00
<b>Total :</b>	<b>SFr. 154'902.95</b>

**Comptes 2007 – Détail subventions 520 Service des sports**

Sont indiquées les subventions de plus de CHF 5'000.—

<b>Compte 365 7700 Manifestations sportives</b>	
HCC	SFr. 47'500.00
FCC association	SFr. 30'000.00
FCC SA	SFr. 5'000.00
Badmington club	SFr. 5'000.00
Tennis club	SFr. 8'000.00
L'Olympic - SEP	SFr. 5'000.00
Tour de romandie	SFr. 5'000.00
Park N'Sun, arriéré de loyer	SFr. 6'000.00
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 17'768.00
<b>Total :</b>	<b>SFr. 129'268.00</b>